

A NNEE 1961 -0- N° 74 /PR/SGCM

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi n° 60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ;

VU le Décret n° 381/PCM du 29 Décembre 1960 portant formation du Gouvernement de la République du Dahomey ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er - Me Bertin BORNA, Ministre de la Fonction Publique et du Travail est chargé de l'intérim du Ministre du Commerce, de l'Economie et du Tourisme, pendant l'absence de M. Paul DARBOUX.

ARTICLE 2 - Le présent Décret sera enregistré et publié au journal Officiel de la République.

PORTO-NOVO, le 15 MARS 1961
Pour LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE absent,
Le Vice-Président de la République :

S.M. APITHY

AMPLIATIONS :

P.R.	15
J.G.C.M.	3
tous Ministres	12
J.O.R.D.	1
A.N.	2